Restructuration de l'avenue Jean Jaurès

Nous avons assisté le 5 novembre 2015 à la réunion publique concernant les travaux de réaménagement de l'avenue Jean Jaurès. Le travaux de voirie devraient débuter le 15 janvier et durer de 12 à 14 mois.
Ils concernent la partie située entre l'av. Chateaubriand et le centre Leclerc. En grande partie ils seront conjoints à la construction « Eiffage » au 76 avenue Jean Jaurès. Dès le début des travaux et pendant toute la durée du chantier l'avenue sera mise en sens unique dans le sens Pessac vers Bordeaux.

La déviation dans le sens Bordeaux Pessac passera par l'avenue du Dr N. Pénard.Le chantier débutera du côté carrefour Chateaubriand en 3 fois 2 tranches alternativement de chaque côté de l'avenue.Le carrefour « Poujeau-Pin Vert-Pont du Chiquet ne devrait être que très peu affecté et resterait ouvert pendant la durée des travaux.

Pour permettre le bon déroulement de la construction « Eiffage » l'entrée et la sortie du chantier se fera par la rue du Pont de Chiquet. Les camions circuleront donc dans les deux sens sur cette rue, un feu provisoire sera installé à l'angle « Zyke ».Nous avons appelé l'attention sur plusieurs points :
1-La suppression provisoire des places de stationnement de la rue du Pont de Chiquet ce qui a été confirmé,
2-La difficulté accrue au carrefour N. Pénard-Vallon par le flux supplémentaire de véhicules venant de la direction de Bordeaux, pas de réponse
3-Le maintien du nombre de passages piétons au minimum, il a été confirmé que de six actuels il y en aurait 8,
4-Enfin l'organisation du feu « Poujeau-Pin Vert-Pont de Chiquet » est à améliorer, cela devrait être étudié par le pôle circulation de la Métropole.
Des riverains et surtout des chefs d'entreprises ont fait part de leurs craintes quant à l'accessibilité de leur emprise, celles-ci devraient rester accessibles pendant toute la durée des travaux.

APPEL à COTISATION
Chers habitants du quartier. Afin de continuer à défendre vos intérêts nous avons besoin de votre participation financière grâce à la cotisation (modeste) pour l'année 2016.
Vous pourrez régler son montant lors de l'assemblée générale ou auprès du président
1, avenue du Vallon.
Par avance, nous vous remercions vivement.
Le Comité

LOTO au ROYAL le 13 mars

SIRET 80208603300015

N° 21
Janvier 2016

L'INFO DE VOTRE QUARTIER
les échoppes, le vallon

L'édito du Président

Faisons évoluer le quartier ensemble

Il y a 6 ans je terminais le premier éditorial de notre info du quartier par ces mots : « ensemble nous serons plus forts ». Certains ont été étonnés par ce slogan et ont même cru à une ambition politicienne. A l'expérience on peut aisément s'apercevoir que tout ce qui est obtenu par la population, chez nous comme dans d'autres quartiers, l'est par une forte mobilisation autour d'un objectif commun. La mutation de la CUB vers la Métropole de Bordeaux doit plus que jamais nous réunir et montrer que nous avons un avis à donner et qu'il faut en tenir compte. Cette année 2016 verra s'ouvrir le PLU 3.1 à l'enquête publique, dans ces pages vous allez découvrir une description synthétique de ce qui va toucher notre quartier. Il est indispensable que chacun donne son avis à cette occasion. La nouvelle organisation de Pessac en secteurs peut sans doute et a certainement déjà donné des satisfactions individuelles, mais qui nous garantit que l'évolution du quartier permise par le PLU va nous satisfaire ? Le 24 janvier 2016 à l'issue de notre assemblée générale, nous aurons l'occasion d'en discuter avec nos élus. Ce sera déjà un premier pas, mais il ne sera pas suffisant pour montrer notre détermination. Alors oui le slogan utilisé il y a six ans était politique, la politique du quotidien, celle qui permet à une population de s'approprier son espace.

Raymond DELCROIX

PLU
Notre quartier est constitué en 2 zones traitées différemment.
D'abord celle où il y a déjà de l'habitat collectif (le pin vert situé entre Nancel Pénard et la voie ferrée, et la résidence du Vallon (entre Léon Blum et Peugue). Le Projet de PLU y prévoit la possibilité de construire des immeubles de 15 m de haut, ce qui correspond à des immeubles R+4.
Sur tout le reste du quartier constitué de maisons individuelles il pourra y avoir des construction d'une hauteur de 9 m (sous certaines réserves peu contraignantes), ce qui correspond à du R+2.

Date à retenir

13 mars: loto au Royal

Contact: Le Royal 32bis, avenue Jean Cordier 33600 PESSAC - www.lesechoppes.levallonl@laposte.net Tél: 06 81 19 93 44

Le groupe scolaire Jean CORDIER 1928 - 1938

L'implantation de plusieurs lotissements de part et d'autre du chemin de fer de ceinture et de l'avenue Jean-Jaurès sur des terrains du domaine de Haut-Brion a provoqué un afflux de jeunes habitants avec leurs enfants. Le 4 mai 1926, le promoteur a mis gratuitement à la disposition de la Ville un terrain. Il s'agit d'un espace boisé de 5.000 m2 environ, en bordure du chemin vicinal de Verthamon, terrain qui faisait partie des espaces libres prévus par la loi récente sur les lotissements. Notons que la commune a pris à sa charge les travaux d'aménagement sur les 5 lotissements du domaine de Haut-Brion.

L'école maternelle de 1926 à 1928.

Par délibération du 9 mai 1926, la Ville décide la construction d'une école maternelle dans les quartiers Les Echoppes- Verthamon. Après le constat de la conformité du projet aux prescriptions ministérielles, la construction (architecte B. Lamy) est entreprise à partir de 1928, avec en particulier des artisans pessacais (Charles Guihot, H. Peyneau, Abel Calmon, A. Antoune,R. Sulpice et F. Locquet, A. Labourdette) après appel d'offres. C'est la construction d'un chai en 1929.

L'école primaire de 1932 à 1938.

Le 22 août 1932, c'est l'adjudication de nouveaux travaux avec l'architecte B.Lamy et des artisans pessacais ainsi Ismael Couylas, Jabiol, Edouard Chapelle. En 1935, l'école primaire, devenue groupe scolaire Jean-Cordier est donc agrandie: construction de quatre classes et du logement du directeur. C'est aussi le 21 mars 1938 achat d'un terrain voisin de 100m2.
La dénomination de notre groupe scolaire rappelle qu'il est l'œuvre du maire Jean Cordier (1925-1929) continuée par son frère Georges Cordier (1929-1935) qui a offert la mosaïque commémorative (art déco) et par Roger Marcade (1935-1941).

Jacques Clémens www.vieux-papiers-en-aquitaine.com

Remerciements aux archives municipales